



APPEL A PROJETS

Les start-up de l'AgTech, un accélérateur de la transition agroécologique dans les cultures oléoprotéagineuses



Date de relevé : 01/03/2024

*Pour faciliter les dépôts de projets, les porteurs sont fortement incités à se manifester au travers de l'envoi du résumé de projet (voir dossier de demande de financement) **au plus tard le 01/02/2024** auprès de camille.jouan@sofiproteol.com*

| | |
|------------------------------------------------------|---|
| 1. Contexte de l'appel à projets..... | 2 |
| 2. Thématiques prioritaires de recherche..... | 2 |
| 3. Demandeurs | 3 |
| 4. Durée et règles de financements | 3 |
| 5. Constitution des dossiers et calendrier..... | 3 |
| 6. Modalités de sélection des projets | 4 |
| 7. Confidentialité des projets et des résultats..... | 4 |

1. CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS

SOFIPROTEOL, l'établissement financier des oléoprotéagineux (**colza, tournesol, lin, soja, pois, féverole, lupin, lentille et pois chiche**) accompagne l'innovation dans cette filière au travers du FASO, le **Fonds d'Actions Stratégiques pour les Oléagineux et Protéagineux**. Par ce biais, SOFIPROTEOL s'engage activement dans la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés de l'innovation pour favoriser le développement de nouvelles solutions au service de la transition agricole des cultures d'oléo-protéagineuses.

Les start-up de la FrenchAgriTech constituent aujourd'hui un réseau dynamique d'innovation et ont démontrés depuis plusieurs années leur **capacité à bousculer les idées établies et proposer des approches nouvelles** pouvant permettre d'accélérer la mise à disposition de solutions novatrice pour les acteurs de la production en transition agro-écologique. Pour autant, les cultures oléoprotéagineuses, cultures généralement mineures dans les rotations ne sont souvent pas celles qui bénéficient en premier lieu des innovations, malgré l'importance qu'elles représentent pour répondre aux enjeux de diversification.

C'est pourquoi **SOFIPROTEOL et La FERME DIGITALE**, association dédiée à l'animation de cet écosystème de start up de l'AgTech, ont décidé d'unir leurs forces au travers de cet appel à projets visant à accélérer la transition agroécologique dans les cultures oléo-protéagineuses.

Un Comité de sélection composé d'un représentant de SOFIPROTEOL, d'un représentant de la FERME DIGITALE et d'un représentant de l'institut Technique TERRES INOVIA sera mis en place pour l'étude et l'analyse des dossiers qui seront soumis à cette consultation.

2. THEMATIQUES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

La transition agroécologique dans le paysage des grandes cultures présente ses spécificités comparativement à d'autres typologie d'agriculture cultures pérenne, maraichage, élevage.... Et au sein des grandes cultures, celle des oléoprotéagineux présentent également leur propres problématiques et enjeux. Avec l'appui de son Institut Technique, TERRES INOVIA, de nombreuses connaissances scientifiques et techniques sont disponibles et éprouvées dans le contexte pédo-climatique français, permettant d'alimenter ainsi les réflexions de porteurs d'innovation.

L'Appel à Projets vise ainsi à permettre à des start-up de l'AgTech souhaitant réaliser un cas d'usage permettant de démontrer la pertinence de son approche ou sa technologie pour son développement futur, de bénéficier d'un financement dédié en ciblant un cas d'usage répondant à un enjeu clé pour la filière des oléoprotéagineux.

Les thématiques prioritaires ciblées sont :

1. La lutte contre les ravageurs (insectes et oiseaux en particulier) ;
2. Les approches alternatives au désherbage chimique ;
3. Les solutions d'adaptation au changement climatique en particulier sur l'accès à l'eau.

Un webinaire de présentation technique de ces différents enjeux sera proposé le vendredi 19 janvier 2024 entre 12h et 13h.

Ces thématiques identifiées sont considérées comme prioritaires, sans exclusion pour autant toute autre proposition qui pourrait être adressée à SOFIPROTEOL.

3. DEMANDEURS

Le soutien financier sera ciblé sur des projets portés par des start-ups permettant de consolider des idées novatrices d'intérêt pour les agriculteurs au travers :

- de la réponse à une des thématiques prioritaires de la filière ;
- de la **validation de preuves de concept**, ou **l'accompagnement à un scale-up technologique d'une solution prometteuse**.

Les projets pourront être portés par des start-up **adhérentes ou non à la Ferme Digitale**.

Les projets **pourront être collaboratifs ou non**, dans la mesure où la majeure partie du projet est mené par une start-up. Cependant la participation d'utilisateurs et/ou d'acteurs de la dissémination comme une coopérative, un négoce, un organisme de production ... dans une approche de co-construction sera particulièrement appréciée, avec la possibilité pour ces acteurs de bénéficier également d'un co-financement.

4. DUREE ET REGLES DE FINANCEMENTS

L'appel à projets « Soutien à l'innovation des start-up pour les oléo protéagineux » 2024 est doté d'un montant global de 250.000 € H.T., ciblant le soutien à 2 à 5 projets pour un montant unitaire de soutien de 50.000 € H.T à 125.000 € H.T.

Cette enveloppe de financement SOFIPROTEOL, permettra de financer jusqu'à **80% du coût total des projets, sur une période maximale de 3 ans**.

Les coûts présentés dans la demande de financement d'un projet concerneront :

- les salaires et charges salariales,
- les frais d'expérimentation en laboratoire, en serre ou au champ,
- les achats de prestations de service,
- les frais de déplacement,
- les frais administratifs et de gestion dans la limite de 10 % du budget,
- les frais spécifiques liés au projet (à justifier),
- les frais d'investissement strictement liés à la mise en œuvre du projet (à justifier).

Le coût d'un projet sera ainsi évalué par les demandeurs en euros HT.

Un rapport financier, justifiant des dépenses, devra être remis à la fin de chaque projet étant entendu que le montant total des subventions accordées ne pourra en aucun cas excéder le montant accordé à l'issu de l'appel à projets.

L'aide sera attribuée sous forme de subventions avec un retour financier en cas de succès sous forme de redevances calculées sur la base du chiffre d'affaires de vente des produits développés dans le cadre du projet en cas d'exploitation commerciale.

5. CONSTITUTION DES DOSSIERS ET CALENDRIER

Les projets complets sont à rédiger en suivant le modèle fourni (dossier de candidature SOFIPROTEOL), incluant un résumé public du projet et de ses objectifs et doivent être transmis par e-mail à Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com) au plus tard le **01/03/2024**.

Le choix des projets sera communiqué aux porteurs des projets au plus tard le **15/03/2024**. Au cas par cas, Sofiproteol pourra faire la demande de compléments ou précision sur le projet avant sa validation.

Les projets acceptés feront l'objet **d'un rapport final accompagné d'un rapport financier**. Dans le cas des projets pluriannuels **un rapport d'étape sera demandé à la fin de chaque année réalisée**.

Un **résumé public du projet et de ses objectifs** devra être rédigé par le porteur sans condition de **confidentialité**, ainsi qu'un résumé public des résultats obtenus en fin de projet pour communication.

6. MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Chaque dossier soumis sera évalué par le Comité de Sélection, dont les membres respecteront la **stricte confidentialité du contenu** du projet, afin d'en évaluer sa pertinence à bénéficier d'un financement selon les critères suivants :

| Critères AAP START-UP TRANSITION AGROECOLOGIQUE SOFIPROTEOL : |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ Retombées du projet pour la filière, et notamment pour les agriculteurs |
| ✓ Pertinence du projet par rapport aux thématiques prioritaires définies |
| ✓ Caractère innovant et original du projet au regard de l'état de l'art et faisabilité notamment au regard des risques scientifiques. |
| ✓ Délais d'obtention des résultats, en particulier d'utilisation pour les agriculteurs |
| ✓ Adéquation du partenariat mis en place, expertises et complémentarité des équipes. |
| ✓ Nature des livrables qui seront mutualisés, capacité à répondre rapidement aux enjeux prioritaires par la mise en marché de produits ou d'outils en France. |
| ✓ Coût du projet |

Le financement des projets sélectionnés par le Comité Technique fera ensuite l'objet d'une validation finale par le Comité de Gestion du FASO.

7. CONFIDENTIALITE DES PROJETS ET DES RESULTATS

La **liste des projets retenus, avec leurs objectifs, les livrables attendus et les partenaires impliqués** sera notamment publiée après leur validation pour financement.

De la même façon, **en fin du projet, un résumé non confidentiel des principaux résultats obtenus sera publié.**

| Principales conditions qui seront reprises dans la convention de financement |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pas de droits de propriété demandé par SOFIPROTEOL , les partenaires générant des résultats donnant droit à de la propriété intellectuelle ou industrielle seront seuls propriétaires dans les conditions décidées entre eux. |
| Retour financier sous forme de redevances en cas de succès (commercialisation du concept testé dans le projet, exploitation commerciale d'un brevet...). |
| Comité de suivi du projet incluant un représentant de chaque partenaire du projet. 1 comité de pilotage par an au minimum. |
| Une partie des résultats, identifiés lors du dépôt du projet comme d'intérêt collectif, fera l'objet de livrables publics . Le reste des résultats est gardé confidentiel. La diffusion sous forme de publication dans des revues professionnelles est encouragée. |
| Terres Inovia sera libre d'utiliser les résultats portant sur les outils et méthodes pour ses besoins de recherche interne . |

Chaque projet présentera **une liste de livrables et indiquera ceux qui tomberont dans le domaine public et à quelle date, et ceux qui devront rester confidentiels.**

Il est attendu au moins un livrable d'intérêt collectif dans le cadre de cet appel à projet (publication, commercialisation d'un nouveau produit...).



DOSSIER DE CANDIDATURE – APPEL A PROJETS

Les start-up de l'AgTech, un accélérateur de la transition agroécologique dans les cultures oléoprotéagineuses



Date de relevé : **01/03/2024**

Les porteurs de projets sont fortement incités à **manifester leur intérêt** à répondre à cet appel à projets au travers de l'envoi des informations marquées d'une * du dossier ci-dessous **avant le 01/02/2024**

Dossier à adresser par email camille.jouan@sofiproteol.com

***A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 01/02/2024**

Titre du projet : (2 lignes maximum)

Acronyme du projet :

Mots clés :

Durée du projet : (en mois)

Date prévue de début du projet : __/__/__

Date prévue de fin du projet : __/__/__

Montant de la subvention demandée à SOFIPROTEOL : _____ € H.T.

Coordinateur(s) du projet : [Nom, prénom poste et société/institut/établissement]

| Nom des Partenaires | Coût total projet | Subvention demandée à Sofiprotéol | Taux de subvention demandée / Coût total |
|---------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|
| [Partenaire 1] | | | |
| [Partenaire 2] | | | |
| [Partenaire n] | | | |
| TOTAL | € HT | € HT | % |

Éléments de dossier fournis :

| | |
|---------------------------------------------------------|----|
| Résumé du projet | 7 |
| Partenariats | 8 |
| Contexte et enjeux pour la filière des oléagineux | 9 |
| Objectifs du projet..... | 10 |
| Programmation et calendrier..... | 11 |
| Livrables | 12 |
| Perspectives de valorisation des résultats | 12 |
| Coût total du projet et subventions demandées | 14 |

1. RESUME DU PROJET

**A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 01/02/2024*

Ce résumé non confidentiel du projet sera mis à disposition de Sofiprotéol lors du lancement du financement et fera notamment l'objet d'une communication par SOFIPROTEOL. Ce résumé sera accessible et diffusable sans condition de confidentialité en cas de financement du projet.

Contexte

[à compléter]

Objectifs

[à compléter]

Programme des travaux & principaux résultats attendus

[à compléter]

Livrables d'intérêt collectifs qui seront diffusés à l'issue du projet

[à compléter]

2. PARTENARIATS

Liste des partenaires

| Partenaire 1 : Intitulé de l'entreprise - sigle | |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom, prénom, fonction du dirigeant ayant pouvoir de signature | |
| Identification de la société | <i>[forme juridique et nom de la société]</i> , au capital de [__EUR], ayant son siège social situé au [__], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [__] sous le numéro [__] ou <i>[autre information d'identification]</i> |
| Nom, prénom du correspondant | |
| Fonction | |
| Adresse | |
| Téléphone | |
| E-mail | |
| Savoir-faire et description du partenaire | |

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires.

3. CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA FILIERE DES OLEAGINEUX

Description des enjeux technico-économiques et environnementaux adressés par le projet au regard des thématiques prioritaires.

à compléter

Résumé de l'état de l'art scientifique sur lequel s'appuiera le projet

à compléter

Savoir-faire et principales expériences du(es) partenaire(s) justifiant de l'adéquation du partenariat mis en place ou de l'absence de collaboration développée dans le cadre du projet.

à compléter

4. OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs poursuivis, justification du caractère scientifique innovant, de l'originalité et de l'ambition des travaux.

à compléter

Principaux résultats attendus et identification d'indicateurs de performance de la réussite du projet (notamment en ce qui concerne le développement et transfert de solutions pour les agriculteurs français)

à compléter

5. PROGRAMMATION ET CALENDRIER

Description des différentes tâches : contenu incluant les matériels et méthode, l'amplitude des essais, les résultats attendus.

à compléter

Calendrier de réalisation par tâche, incluant la durée et le positionnement des tâches entre elles pendant la durée du projet - un diagramme de Gantt peut être présenté.

à compléter

Equipes techniques mobilisées : préciser par partenaires, et par action le cas échéant, le nombre d'ETP prévus par catégorie (techniciens, ingénieurs, chercheurs), l'organisation prévue et le rôle de chaque partenaire technique.

à compléter

6. LIVRABLES

Liste des résultats attendus : dans chaque cas, faire une description précise du livrable notamment en précisant le format de diffusion proposé (Publications, séminaires, formations, ou tout autre mode de valorisation qui seront mis en œuvre, en précisant le public cible et les échéances).

à compléter

- Livrable 1 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion

- Livrable 2 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion

- Livrable n – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion

7. PERSPECTIVES DE VALORISATION DES RESULTATS

Valorisation prévue des résultats à court et long termes, notamment retombées futures pour les agriculteurs. Préciser l'horizon de temps nécessaire à ce que les bénéfices de ce programme soient accessibles.

à compléter]

Suites attendues du projet et utilisation ultérieure possible des résultats, selon quel horizon de temps. Préciser éventuellement comment seront assurés les relais financiers à l'issue du projet.

à compléter]

Propriété intellectuelle : préciser si les résultats ou les données produites feront l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle en vue d'une exploitation commerciale et dans ce cas préciser si un accord de consortium définissant précisément les clauses de la propriété intellectuelle a été conclu ou est prévu.

à compléter

8. COUT TOTAL DU PROJET ET SUBVENTIONS DEMANDEES

| PARTENAIRE 1 : [nom à compléter] | | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Total | Justification |
|------------------------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Personnel permanent* | Nombre (ETP) | | | | | <i>Ex: 1 Ingénieur d'étude et 2 techniciens pour 0,5 ETP chacun</i> |
| | Coût total de personnel | | | | | En justifiant des grilles de coûts |
| Fonctionnement | Frais d'expérimentation | | | | | <i>Ex : 15 var.*3 rep.*2 lieux* 35 euros</i> |
| | Déplacements | | | | | <i>Ex : 2 réunions de consortium par année (2 personnes)</i> |
| | Prestation de services | | | | | <i>Indiquer la nature de la prestation de services ou sous-traitance et son coût</i> |
| | Autres frais de fonctionnement | | | | | <i>Justifier</i> |
| Frais spécifiques (à préciser) | | | | | | <i>Ex : Achat de 12 cuvettes jaunes, ou autres investissements liés au projet</i> |
| Budget total | | | | | | Incluant les frais de personnels permanents |
| Subvention demandée à SOFIPROTEOL | | | | | | Se reporter aux règles de financement de l'AAP |

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires